

Le descriptif du Wald-Cube et des options – modèle 48 + 14



Prix : 87.900 € HTVA

Le Wald-Cube est composé de matériaux locaux, d'origine naturelle ou recyclables. Les parois sont en ossature bois de résineux essentiellement d'Ardenne et de la paille de Hesbaye. Le Wald-Cube est un pavillon préfabriqué livré sur site, gros-œuvre fermé et isolé. L'OSB est la finition intérieure et un bardage en bois est la finition extérieure.

Le Wald-Cube a un caractère passif grâce à son isolation et répond aux normes en vigueur (Q-Zen). Il peut répondre aux critères de bâtiment très basse énergie en termes de consommation de chauffage (Calcul PHPP <25kWh/(m² an)) selon les conditions de l'environnement (orientation, ombrage...) et avec une ventilation mécanique centralisée et une protection solaire. Le Wald-Cube est une construction saine, d'un niveau de confort thermique et acoustique inégalé et durable dans le temps. La garantie décennale est d'application comme toute construction traditionnelle.

Surface intérieure utile : 48 m²

Surface de la terrasse couverte : 14 m²

Surface de l'emprise au sol de la partie habitable : 59.5 m²

Surface totale de l'emprise au sol, murs et terrasse couverte compris : 74 m²

- Le revêtement des murs intérieurs et du sol est fait de panneaux en bois OSB poncés, sans formaldéhyde ajouté (E1), étanches à l'air. Le sol est huilé.
- La finition extérieure des murs au rez-de-chaussée est un bardage en douglas vertical ajouré.
- Meuble de rangement extérieur.
- Les châssis sont en bois peint en noir, triple vitrage passif, dont un grand coulissant (made in Belgium).
- Les tablettes et encadrements de fenêtres intérieurs sont en bois MDF noir.
- Les plinthes sont en bois OSB.
- Électricité : 6 spots extérieurs (pas d'installation électrique).
- Il y a 4 percements (sols, murs, ...) pour les arrivées d'eau et électricité. La localisation est à communiquer à EcoLodge.
- Les fondations sont sur pieux.

Les options disponibles pour le Wald-Cube 48 + 14 (fourniture et placement)

1	Porte vitrée pour une entrée supplémentaire	2 700 €	<input type="checkbox"/>
2	Bardage extérieur en chêne vertical ajouré avec membrane pare-pluie noir	9 670 €	<input type="checkbox"/>
3	Extension de la terrasse de 11 m ² (avec 2 pieux supplémentaires)	4 225 €	<input type="checkbox"/>
4	Rampe ou escalier d'accès à la terrasse (non conforme pour personnes à mobilité réduite)	775 €	<input type="checkbox"/>
5	Garde-corps sur la terrasse sans extension	3 460 €	<input type="checkbox"/>
6	Garde-corps sur la terrasse avec extension (en lien avec option n°3)	3 800 €	<input type="checkbox"/>

Suppléments éventuels à prévoir coordonnés par EcoLodge :

- Livraison à partir de Hollogne-sur-Geer : le devis informera du coût du transport depuis l'atelier.
- Frais liés à un accès à plus de 10 m d'une route carrossable de minimum 4,5 m de large. Terrain difficilement praticable (sol humide, obstacles, végétation, câbles aériens, etc...). Un devis sera fourni selon les contraintes du site.
- Terrain difficile (nappe phréatique, roche, béton...) : allongement des pieux ou plots en béton. Par défaut, la profondeur des pieux prévue dans le sol est d'approximativement 1,6 m mais des rallonges sont souvent nécessaires. En cas de terrain en pente : croix de St-André pour le contreventement entre les pieux.
- Les installations en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.
- Lorsque le nombre de percements (sols, murs, ...) est supérieur à 4.

Suppléments éventuels à prévoir, non coordonnés par EcoLodge, qui peuvent être réalisés par un de nos partenaires ou par votre entrepreneur :

- Kit système multi-intégré : ventilation, pompe à chaleur pour la production d'eau chaude et de chauffage.
- Traitement des eaux : traitement des eaux de pluies et des eaux usées.
- L'installation électrique et plomberie.
- Le raccord aux réseaux de distribution d'eau, d'électricité et d'égouttage (= les impétrants).
- Les frais d'architecte et de permis d'urbanisme.
- Le coordinateur sécurité-santé.
- L'étude de sol.
- Le géomètre pour le relevé du terrain pour le permis d'urbanisme, le positionnement des pieux et vérification de l'implantation.
- Les équipements de sécurité et prévention incendie (exemple : détecteurs de fumée).
- Cuisine, salle de bain, cloisons intérieures et tout autre mobilier.